



TROISIÈME TRIMESTRE DE 2015
(30 septembre 2015)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1, approuvé par le conseil d'administration et daté du 18 novembre 2015 doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires du 30 septembre 2015.

Les états financiers intermédiaires pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2015 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, des commentaires à propos de l'échéancier et de la teneur des travaux à venir, des interprétations géologiques, de la réception de titres de propriété, etc., qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés à caractère prospectif comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou anticipés dans ces énoncés prospectifs.

PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend cinq propriétés qui couvrent une superficie totale de 8 752,02 hectares. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse et l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier.

Soulignons que les propriétés les plus prometteuses de Radisson sont O'Brien et Kewagama et sont situées dans la province de Québec, qui est toujours reconnue comme un territoire attrayant pour l'exploration et le développement minier.

TABLEAU DES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC (au 30 septembre 2015).

| Propriétés | Nombre de titres miniers | Superficie (hectares) | Minéralisation | Intérêts |
|---------------------------------------|--------------------------|-----------------------|----------------|----------|
| Douay ¹ | 30 | 1 522,48 | Or | 100 % |
| Estrades | 14 | 590,60 | Cuivre, Argent | 100 % |
| O'Brien(inclus kewagama) ² | 21 | 637,10 | Or | 100 % |
| LAC GOUIN- SSO ³ | 18 | 1 009,58 | PHOSPHATE | 100 % |
| - KLEMKA | 59 | 3 311,98 | PHOSPHATE | 100 % |
| - RIVERIN | 30 | 1 680,28 | PHOSPHATE | 100 % |

Note 1 (Douay).

Radisson a abandonné deux (2) claims du projet (2367342 et 43) ; l'abandon de ces deux (2) parties de cellules a provoqué l'agrandissement de 2 autres claims (113386 et 87).

Note 2 (O'Brien).

Dans le cadre du réaménagement des claims en cellules par le ministère de la propriété O'Brien ainsi que la propriété Kewagama les deux propriétés ont été fusionnées et actualisées en termes de superficie.

Note 3 (Lac Gouin-SSO).

Radisson n'a pas effectué les travaux requis pour le renouvellement de 37 claims (2047,56 hectares) du projet. Radisson désire concentrer ses efforts sur le projet O'Brien.

Projet O'Brien

Le principal actif de Radisson, le projet aurifère O'Brien qui se compose de trois secteurs (Vieille O'Brien, 36E et Kewagama), est situé à environ 6 km à l'ouest de la mine d'or en production, Lapa, appartenant à Agnico-Eagle, et à proximité immédiate de la propriété Central-Cadillac juste à l'est et de Wood-Pandora dans le même secteur de Globex. Toutes ces propriétés sont localisées à l'intérieur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi, secteur de Malartic-Cadillac, et sont recoupées par la prolifique Faille de Cadillac. Cette cassure majeure, traverse les propriétés de Radisson, sur toute leur longueur, soit sur environ de 4.5 km de long.

Le projet O'Brien est localisé à mi-chemin entre les villes de Rouyn-Noranda et de Val d'Or. Il comprend respectivement 33 claims (O'Brien) et 3 claims (Kewagama) et il couvre une superficie totale 728,96 hectares. Le projet est localisé à environ 3.7 km au sud-est de la mine La Ronde d'Agnico-Eagle, qui atteint maintenant 3 000 mètres (10 000 pieds) de profondeur.

Le projet O'Brien, recoupé par la faille régionale de Cadillac, constitue le principal actif de Radisson. L'ancienne mine O'Brien est considérée avoir été le principal producteur d'or à fortes teneurs de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi à l'époque de sa production (1 197 147 tonnes métriques à 15.25 g/t Au pour 587 121 onces d'or entre 1926-1957; InnovExplo, avril 2015).

Rapport technique Instrument National 43-101 (déposé sur SEDAR le 4 juin 2015).

Une nouvelle estimation de ressources minérales du projet O'Brien a été complétée par InnovExplo, firme d'experts indépendante.

Les résultats de cette estimation de ressources minérales du projet O'Brien (secteur 36E et du secteur Kewagama) sont conformes à la norme NI 43-101. En voici les points majeurs par rapport à la dernière mise à jour réalisée en octobre 2013.

Faits saillants

- 13% d'augmentation des ressources minérales indiquées pour un total de: 119 819 onces d'or ;
- 181% d'augmentation des ressources minérales présumées pour un total de: 188 466 onces d'or ;
- Le secteur Kewagama a été ajouté aux ressources courantes;
- Au total, les ressources minérales courantes sont donc maintenant constituées de 2 secteurs combinés, soit le secteur 36E et le secteur Kewagama.
- Potentiel d'expansion de la ressource en profondeur et latéralement ;

Résumé des ressources minérales courantes –10 avril 2015.

| Teneur de coupure | Ressources indiquées | | | Ressources présumées | | |
|-------------------|----------------------|---------------|------------|----------------------|---------------|------------|
| | Tonnes | Teneur g/t Au | Onces d'or | Tonnes | Teneur g/t Au | Onces d'or |
| 3,5 g/t Au | 570 800 | 6,53 | 119 819 | 918 300 | 6,38 | 188 466 |

Plus de 41 000 mètres de forages complétés sur le secteur Kewagama ont été intégrés à cette estimation de ressources. Dorénavant le projet se nommera dans son ensemble « Projet O'Brien ». Celui-ci se compose maintenant de 3 secteurs : Vieille O'Brien, 36E et Kewagama.

Radisson a débuté une compilation géologique des ressources historiques du secteur Vieille O'Brien (110 786 onces historiques).

2015 – Projet O'Brien – Estimé des Ressources Minérales à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au (blocs de claims O'Brien et Kewagama)

Scénarios de sensibilité à d'autres coupures

| Indiquée | | | | | Présumée | | | | |
|--------------------|-------------------|-----------|--------|---------|--------------------|-------------------|-----------|-------|---------|
| Zone | Teneur de coupure | Tonnage | Teneur | Onces | Zone | Teneur de coupure | Teneur | Grade | Onces |
| Ensemble des zones | 2.00 | 1,384,700 | 4.22 | 188,049 | Ensemble des zones | 2.00 | 3,388,500 | 3.64 | 396,601 |
| | 2.50 | 991,200 | 5.01 | 159,770 | | 2.50 | 2,254,100 | 4.36 | 315,725 |
| | 3.00 | 748,800 | 5.75 | 138,456 | | 3.00 | 1,525,300 | 5.12 | 251,293 |
| | 3.50 | 570,800 | 6.53 | 119,819 | | 3.50 | 918,300 | 6.38 | 188,466 |
| | 4.00 | 444,300 | 7.33 | 104,676 | | 4.00 | 663,500 | 7.42 | 158,273 |
| | 5.00 | 320,800 | 8.43 | 86,939 | | 5.00 | 486,200 | 8.52 | 133,245 |

- Les Personnes Qualifiées et indépendantes pour l'estimé des Ressources Minérales, tel que définis par 43-101, sont Pierre-Luc Richard, géo., M.Sc. et Alain Carrier, géo., M.Sc., d'InnovExplo Inc., et la date effective de l'estimé est le 10 avril 2015.
- Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- Le modèle de ressources inclus les zones précédemment nommées 36E et Kewagama. La mine historique O'Brien n'est pas incluse aux ressources car ce secteur n'était pas compilé ni validé au moment de produire l'estimé. Le modèle comporte 56 zones aurifères dont certaines ne rencontrent pas la teneur de coupure retenue pour les chiffres finaux. Une enveloppe de dilution fut aussi modélisée, aucune ressource rencontrant la teneur de coupure retenue ne provient de cette enveloppe.
- Les résultats sont présentés in situ et non-dilués.
- Les scénarios de sensibilité à la teneur de coupure sont présentés à 2,0, 2,5, 3,0, 3,5, 4,0 et 5,0 g/t Au. Les ressources officielles sont présentées à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au.
- La teneur de coupure devra être éventuellement réévaluée à la lumière des conditions de marchés (prix de l'or, taux de change, coûts d'opération, etc...).
- Une densité de 2,67g/cm³ a été utilisée pour l'ensemble des zones.
- Une épaisseur minimale vraie de 1,5 m a été appliquée, en utilisant la teneur du matériel adjacent lorsque analysée, ou une valeur à zéro si non-analysée.
- L'écrêtage (coupure des hautes valeurs) (Au) a été complété sur les données brutes et établis à partir d'une analyse par secteur (zones Ouest: 65 g/t, zones Est: 30 g/t, zone de dilution Ouest: 3,5 g/t zone de dilution Est: 4,0 g/t).
- Le compositage a été complété à partir des intervalles de forage inclus dans les solides des zones minéralisées (composite = 0.80 m).
- Les ressources ont été évaluées dans un modèle de blocs (taille des blocs = 3 m x 3 m x 3 m) à partir des forages en utilisant deux passages d'interpolation d'inverse distance au carré (ID2).
- La catégorie présumée peut être définie dans les secteurs où des blocs ont été interpolés par les passes 1 ou 2. La catégorie indiquée est définie dans les secteurs où la distance maximale au composite de forage le plus près est moins de 20 m des blocs interpolés dans la passe 1. Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM. Onces (troy) = tonnes métriques x teneur / 31.10348. Les calculs ont été faits à partir d'unités métriques (mètres, tonnes et g/t). Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM.
- Le nombre de tonnes a été arrondi à la centaine la plus près. Toutes différences dans les totaux sont dues à un effet de l'arrondissement; l'arrondissement est requis selon 43-101 afin de refléter la nature estimée des ressources.
- InnovExplo n'a pas connaissance de problématiques de nature environnementales, de permis, légales, de détention de titres, d'impôts, sociaux-politiques, marketing ou de tout autre facteur qui pourrait avoir un effet matériel sur les ressources.

Étude métallurgique

L'étude métallurgique confiée à l'Unité de recherche et de service en technologie minérale de l'Abitibi-Témiscamingue (URSTM) a été parachevée. Cette étude consistait à développer un schéma de traitement pour le minerai de la Zone 36 du projet O'Brien et à déterminer les performances métallurgiques pouvant être obtenues avec le procédé choisi, dans un cadre environnemental valable. Les résultats de l'étude ont été diffusés par communiqué de presse, le 26 août 2014.

Les faits saillants de l'étude :

- 11,13 gr à la tonne est la teneur moyenne obtenue de l'échantillon utilisé pour les essais;
- Récupération moyenne de 59,2% de l'or contenu dans le minerai par concentration gravimétrique calculé à partir des (12) essais gravimétriques réalisés;

- Récupération totale de 93-94% atteinte en combinant la flottation ou la cyanuration à la gravimétrie.

Le matériel, ayant servi aux essais métallurgiques, a été prélevé à partir des rejets disponibles, provenant des carottes de forage de la Zone 36Est. Le matériel représente des intervalles composites des principales structures de la Zone 36Est (structures nos 1 à 6 et 8). Cet échantillon totalise 61 kilos et titre à une teneur moyenne de 7,26 gr/tm (0,212 oz/tc) en Au.

La moyenne des teneurs en or récupéré du matériel testé pour chacun des essais s'est établie à 11,13 gr/t Au, avec des variations allant de 7,47 à 14,59 gr/t, ce qui est près de 56% supérieur à la teneur de l'échantillon préparé pour ces essais. Étant donné la grande quantité d'or libre contenu dans l'échantillon utilisé, l'effet pépité pourrait être responsable de cet écart important.

Une première série d'essais a étudié les rendements métallurgiques pouvant être obtenus avec la séparation gravimétrique. Ces essais ont produit des concentrés d'une teneur variant de 18 158 à 20 968 gr/t Au avec des récupérations de l'ordre de 50 à 60% de l'or contenu dans le minerai. Le degré de broyage a varié de 58 à 80% moins 200 mailles et la récupération s'est améliorée avec la finesse de broyage.

Par la suite, deux circuits de traitement ont été considérés. Premièrement, une concentration gravimétrique (concentrateur Knelson et table de Mozley) suivie par la flottation des rejets de cette concentration, en circuit ouvert et fermé. La gravimétrie a produit un concentré d'une teneur variant de 10 263 à 62 143 gr/t Au, récupérant de 54 à 67% de l'or contenu dans le minerai. La flottation a produit un concentré d'une teneur de 91 à 120 gr/t Au. Pour la plupart de ces essais, une récupération totale (gravimétrie et flottation) de l'ordre de 93-94% a été atteinte. Quelques concentrés ont été analysés pour l'arsenic et les résultats obtenus se situent à environ 12% As.

Le deuxième circuit a consisté en une concentration gravimétrique (concentrateur Knelson et table de Mozley) suivie par la cyanuration des rejets de cette concentration. La gravimétrie a produit un concentré d'une teneur variant de 25 598 à 30 508 gr/t Au, récupérant de 58 à 60% de l'or contenu dans le minerai. Une récupération totale (gravimétrie et cyanuration) variant de 90% à 93% a été ainsi obtenue.

Pour la majorité des essais, le degré de broyage utilisé a été de 65-66% moins 200 mailles, une finesse de broyage qui est considérée assez grossière pour ce type de minerai. De plus, la consommation de réactifs, que ce soit pour la flottation et la cyanuration, est similaire aux pratiques usuelles qu'on retrouve dans l'industrie.

Poursuite de l'étude économique préliminaire

Le projet, dans son ensemble, se situe le long de la célèbre faille Larder-Lake-Cadillac, sur une longueur de plus 4,5 kilomètres au cœur du camp minier Bousquet-Cadillac. Le projet O'Brien est détenu à 100% par Ressources minières Radisson. Les ressources minérales courantes du secteur 36E font partie intégrante de l'étude économique préliminaire (« l'ÉÉP ») actuellement en cours et qui est près d'être complétée par InnovExplo.

PROPRIÉTÉ LAC GOUIN SSO

Radisson a fait l'acquisition d'une nouvelle propriété au mois d'août 2013, il s'agit de la propriété Lac Gouin SSO.

La propriété se situe à environ 115 km au nord du Lac Saint-Jean, Province de Québec. Les villes les plus proches sont Saguenay et Alma. Elle est accessible dans sa partie sud par des chemins forestiers. Des infrastructures hydroélectriques appartenant à Rio Tinto-Alcan passent à environ 45 km à vol d'oiseau au sud-est. La propriété est limitée par les latitudes 49°19'00" N et 49°23'00" N et par les longitudes 70°22'00"E et 70°26'30"E, dans le feuillet NTS 22E08.

La Société détient 100 % d'intérêt sur cette propriété constituée de 55 claims miniers d'une superficie totale de 3066 hectares. La propriété est assujettie à une redevance de 1% couvrant la superficie totale.

Radisson a acquis en décembre 2013 par jalonnement deux autres propriétés situées près de sa propriété «Lac Gouin SSO». Il s'agit du bloc Riverin (30 nouveaux claims/superficie 1680,28 ha) à environ 2 km au nord de la propriété «Lac Gouin SSO» et du bloc Klemka (59 nouveaux claims/superficie 3 311,98 ha) à environ 22 km à l'est.

Les 2 nouveaux blocs ainsi que celui de «Lac Gouin SSO» (55 claims couvrant 3057,14 ha) portent à 8049,4 ha la position de Radisson dans le secteur.

Les trois blocs du projet phosphate «Lac Gouin SSO» de Radisson couvrent des régions de hautes valeurs magnétique pouvant correspondre à des complexes de roche mafique riche en apatite magnétite et ilménite On y retrouve aussi de fortes anomalies en phosphore (P) et en titane (Ti) de sédiments de fonds de lac.

Le bloc Klemka couvre une partie du massif du Sault aux Cochons (selon Owens and Dymek (2001) : Petrogenesis of the Labrieville Alkaline Anorthosite Massif, Grenville Province, Québec) ou sont décrits des gabbro-norite à apatite et ilménite. Aucune production d'apatite ne se fait actuellement au Québec cependant deux projets miniers avancés visant la production de concentrés d'apatite pour le marché mondial sont à l'étude présentement. Il s'agit du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate Inc. au nord du Lac St-Jean avec des ressources mesurées-indiquées de 590 Mt @ 7.13 % P₂O₅ à une teneur de coupure de 4.0% P₂O₅ (Référence : Rapport technique 43-101, Geoservices Goldminds, mars 2013), et du projet de la mine Arnaud à Sept-Îles

avec des ressources mesurées-indiquées de 482 Mt @ 4.18 % P₂O₅ à une teneur de coupure générale de 1.76% P₂O₅ (Référence : Étude de pré-faisabilité, SGS Canada, juillet 2013).

Géologie

La propriété Lac Gouin SSO, située à environ 115 km nord de la ville de Saguenay, est localisée dans la province géologique du Grenville. Elle est incluse dans l'anorthosite du Lac-Saint-Jean qui est le plus vaste complexe anorthositique connu au monde, couvrant environ 20 000 km carrés (*rapports du MRNF géologie Québec : Laurin, A.F., Sharma, KNM, 1975, RG161; Cimon, J. et Hébert, C., MB98-09*).

Ce complexe anorthositique renferme les dépôts de phosphate du projet Lac à Paul d'Arianne Phosphate Inc. (*Rapport technique 43-101, Met-Chem, juillet 2012*).

La géologie de la propriété est dominée principalement par des : alaskite rose, granite, syénite quartzifère et syénite, monzonite riche en magnétite, gneiss à pyroxène, gneiss à biotite et amphibole, anorthosite à labradorite et anorthosite gabbroïque.

La propriété de Radisson contient un indice de fer et d'apatite découvert en 1962. Il consiste en un amas de monzonite riche en magnétite, en contact avec une anorthosite du complexe anorthositique du Lac Saint-Jean, une syénite et une syénite quartzique. Il est orienté N000-010 et mesure 4,5km de longueur par 0,4 à 1,2 km de largeur. La teneur en magnétite peut atteindre jusqu'à 25% et celle en apatite 15%. (*Publications du MNRG Géologie Québec, Anderson, A., 1963, RP 504; Laurin, A.F., Sharma, KNM, 1975, RG161*). La minéralisation de cet indice origine d'une ségrégation magmatique associée à des masses mafiques.

Historique

Peu de travaux sont connus dans ce secteur. Une mise en carte de la région du lac Riverin, et couvrant une superficie d'environ 195 milles carrés (50 504.7 hectares), a été faite au cours de l'été 1962 par A.T. Anderson (*MRNF, 1963, RP no 504*). Elle avait pour but d'évaluer le potentiel économique des différents types de roches cristallines d'une importante bande à direction structurale nord. Lors de cette campagne, une attention particulière a été portée à l'étude de minéralisations d'ilménite, de magnétite, d'apatite et d'anorthosite. Ces travaux de cartographie géologique ont permis la découverte de l'indice de fer et d'apatite.

En 2008, un levé magnétométrique et radiométrique hélicoptère est effectué dans la région et englobe le secteur de la propriété. Il est commandé par le Dr Marcel Morin et exécuté par Voisey Bay Geophysics Ltd (*Référence : <http://sigeom.mrnf.gouv.qc.ca>, GM 63713*).

Travaux sur la propriété

Déjà la Société a entrepris des travaux de prospection sur l'indice Lac Gouin SSO afin de confirmer, de délimiter la taille réelle et la nature de la minéralisation, et l'échantillonner pour analyser son contenu en phosphate (P₂O₅) et autres éléments d'intérêt potentiel.

Les travaux de prospection de Radisson (2013) couvrant à peine 25% de la propriété Lac Gouin SSO sur une partie du massif de syénite de Riverin ont mis à jour de nouveaux indices de P₂O₅ et de TiO₂ respectivement de 4,5% et 3,9 %.

Des tout derniers travaux de prospection (voir communiqué du 14 octobre 2014) 129 échantillons de surface ont été prélevés. Parmi ceux-ci, 20 échantillons ont rapportés des teneurs de plus de 1% en P₂O₅, incluant un maximum de 2,16% en P₂O₅ (Échantillon no 46808). Onze échantillons ont rapportés des teneurs de plus de 2% en TiO₂ dont un maximum de 4,52% sur un bloc erratique (échantillon no 46761) alors qu'un échantillon en affleurement a rapporté un maximum de 3,3% en TiO₂ (Échantillon no 46704). Il est à noter que les plus fortes anomalies magnétique n'affleurent pas et demeurent donc inexplicées.

Personne Qualifiée

Toutes les données scientifiques et techniques contenues dans ce rapport de gestion ont été préparées par, ou sous la supervision, de Yolande Bisson, ing. MBA, consultante, qui agit en tant que personne qualifiée pour la Société, selon le NI-43-101.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Radisson désire concentrer ses efforts sur les propriétés O'Brien et Kewagama. Elle ne prévoit ni travaux, ni dépenses sur ses autres propriétés Douay et Estrades dans un futur proche (ces deux propriétés sont disponibles pour option).

PROMOTION

La Société a participé aux évènements suivants :

- Mars 2015 - PDAC International Trade Show & Investors Exchange.
- Octobre 2015- Xplor 2015 à la Place Bonaventure de Montréal.
- Le président Mr. Mario Bouchard a multiplié les rencontres avec des investisseurs potentiels.

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Le 30 mars 2015, une institution financière ayant participé au financement du 27 mars 2014 (un placement privé de 300 000 \$ en espèces et qui comportait des bons de souscription à 0.12 \$) a exercé ses bons de souscription pour un montant de 112 500 \$, et pour ce faire, la Société a émis 937 500 actions ordinaires.

Le 13 août 2015, la société a clôturé un placement privé de 444 400 \$, et pour ce faire a émis 3 418 461 actions ordinaires. Le placement en espèces comporte 1 709 230 bons de souscriptions à 0.18 \$ jusqu'au 13 février 2017 et de 273 477 bons de souscription du courtier au prix de 0.13 \$ jusqu'au 13 février 2017.

Le 21 septembre 2015, la société a clôturé un placement privé de 100 000\$ avec le fonds minier québécois Sodémex II s.e.c. Pour ce faire, la société a émis 769 232 unités au prix de 0.13 \$. Chaque unité se compose d'une (1) action ordinaire de catégorie ainsi que d'un demi (1/2) bon de souscription au prix de 0.18 \$ portant une échéance de 18 mois. Le placement en espèces comporte 769 232 actions de catégorie A et 348 616 bons de souscription.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Le dernier programme de forage remonte à novembre et décembre 2012, les résultats ont été divulgués dans un communiqué de presse.

Enfin, il faut souligner que la Société oriente son travail vers la finalisation d'une étude économique préliminaire pour les secteurs 36E et Kewagama du projet O'Brien.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Faits saillants des trois derniers exercices financiers

| | Exercice clos le 31 décembre (en milliers de dollars, sauf les montants par action, selon les IFRS) | | |
|------------------------|--|------------|------------|
| | 2014 \$ | 2013 \$ | 2012 \$ |
| Actif total | 8 617 | 7 771 | 7 939 |
| Revenus | - | - | 536 |
| Perte nette | (240) | (439) | (261) |
| Perte nette par action | (0,003) | (0,006) | (0,00) |
| Dette à long terme | - | - | - |

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (IFRS)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

| Trimestre | Revenu total | Bénéfice (perte) net(te) | Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action |
|----------------|--------------|--------------------------|--|
| | \$ | \$ | \$ |
| Décembre 2013 | - | (231) | (0,00) |
| Mars 2014 | - | (51) | (0,00) |
| Juin 2014 | - | (100) | (0,00) |
| Septembre 2014 | 12 | (38) | (0,00) |
| Décembre 2014 | - | (51) | (0,00) |
| Mars 2015 | - | (70) | (0,00) |
| Juin 2015 | - | (176) | (0,00) |
| Septembre 2015 | - | (111) | (0,00) |

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2015

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes. Elle assure également sa survie par la signature d'ententes d'options de vente sur certaines de ses propriétés minières.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, il n'y a aucun revenu alors que pour la même période le 30 septembre 2014, la société avait enregistré sur disposition de placements un montant de 12 082 \$.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, la Société a réalisé une perte avant impôts de 459 068 \$ comparativement à une perte avant impôts de 351 936 \$ pour la même période en 2014.

La dépense d'expert et sous-traitants pour la période se terminant le 30 septembre 2015 se chiffre à 57 750 \$ ce qui est sensiblement comme la dépense de 60 665 \$ pour la période se terminant le 30 septembre 2015.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, la dépense de rémunération et paiements à base d'actions se chiffrait à 41 650 \$ contre 47 220 \$ pour la même période de 2014. Il s'agit ici des options d'achats d'actions octroyés annuellement au conseil d'administration.

Les honoraires professionnels pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 sont de 32 010 \$ alors qu'ils étaient de 54 154 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014. Ils ont diminué au cours de la période se terminant le 30 septembre 2015 compte tenu qu'en 2014, les activités comptables qui étaient rendues par une firme externe au cours de 2014, en 2015. Les activités ont été rapatriées à l'interne avec l'embauche d'un directeur financier.

Par contre les dépenses en salaires et charges au titre des avantages du personnel sont de 67 601 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 alors qu'ils étaient de 42 257 \$ pour le troisième trimestre de 2014. En 2014 dans les dépenses en salaires, il n'y avait que le salaire du chef des opérations financières. En 2015 le salaire du directeur y est comptabilisé (55 000 \$ / année) avec celui du chef des opérations financières (30 000 \$ / année).

Les dépenses en voyage et promotion pour le troisième trimestre de 2015 sont de 35 275 \$ par rapport à 29 530\$ au troisième trimestre de 2014. L'augmentation s'explique par les dépenses de voyages occasionnées par l'augmentation des rencontres avec des investisseurs potentiels et la participation au Cambridge Show à Vancouver.

Les dépenses en informations aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2015 sont de 53 934\$ par rapport à au troisième trimestre de 2014 qui a été de 32 746 \$. L'écart est dû essentiellement à l'embauche de Streetwise et Investing news Network pour renforcer la présence de la société sur le web et les médias sociaux.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, la perte nette se chiffre à 286 973 \$ comparativement à 189 452 \$

pour la même période en 2014.

Outre les variations au niveau des frais d'administration déjà expliquées ci-haut, la Société a enregistré 172 095 \$ (162 484\$ en 2014) à titre d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés suite à la réalisation de travaux d'exploration au cours de la période.

Le statut public de la Société associé à la nature de ses opérations se traduit par la réalisation de pertes d'exploitation à chaque période.

La Société maintient constamment un contrôle rigoureux sur ses dépenses afin de prolonger ses liquidités tout en évitant une dilution inutile de ses actions en circulation. La direction de la Société continue à gérer de façon prudente les fonds disponibles pour ses opérations courantes et maintient son objectif d'augmenter son niveau d'encaisse, afin de pouvoir respecter ses engagements et maintenir la pérennité de la Société à long terme.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le 30 mars 2015, une institution financière ayant participé au financement du 27 mars 2014 (un placement privé de 300 000 \$ en espèces et qui comportait des bons de souscription à 0.12 \$) a exercé ses bons de souscription pour un montant de 112 500 \$, et pour ce faire, la Société a émis 937 500 actions ordinaires.

Le 13 août la Société a parachevé un placement privé de 444 400 \$ en espèces. Ce montant va permettre à la Société d'améliorer ses liquidités même si elle devra trouver des sources de financements supplémentaires afin de pouvoir assurer son avenir.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2015, la Société a réalisé 294 145 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 247 530 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de la même période en 2014.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à environ 459 000 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 et à environ 364 000\$ pour la période comparative de 2014. Les principaux éléments à l'origine des variations ont été mentionnés précédemment. Les variations entre la période de neuf mois close le 30 septembre 2015 et 2014 sont la résultante de la variation de plusieurs éléments, notamment les honoraires professionnels, la rémunération à base d'actions, les salaires, les voyages et promotion et la radiation de frais d'exploration reportés (79 212 \$).

Au 30 septembre 2015, la Société détient une encaisse et une encaisse réservée à l'exploration et de mise en valeur au montant de 182 787\$ comparativement à 68 182 \$ au 30 septembre 2014.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 le solde à dépenser en exploration au 31 décembre 2015 (financement accréditif) est de 144 860\$ et les dépenses administratives à encourir sont d'environ 88 000 \$. La Société devra et fera les financements nécessaires afin d'absorber ses obligations financières prévues.

La cession possible des actions de Balmoral Resources Ltd. détenues par la Société constitue un apport monétaire futur non négligeable qui permettrait à la Société de poursuivre ses projets futurs (au 14 novembre 2015 la valeur des actions, était d'environ 134 400 \$). L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel de 455 700 \$.

Le financement de la Société se faisant principalement par voie d'émissions de capital-social, le succès de celui-ci dépend de marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR
- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Balmoral peut acheter une première moitié de la redevance NSR en versant 1 000 000 \$ en espèces, tout comme elle a la possibilité d'acheter la seconde moitié en effectuant un paiement additionnel de 2 000 000 \$ en espèces.
- Lac Gouin SSO : 1% de NMR (Net Mineral Royalty) s'il y a mise en production. Ce 1 % sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété, si la propriété est vendue par Radisson à un producteur de phosphate.

Puisque certains financements réalisés se composent d'unités accréditatives, la Société se voit dans l'obligation d'attribuer les dépenses en prospection et évaluation dans un temps donné. Le tableau qui suit traduit les dépenses attribuées et les temps correspondants donnés.

| Date | Financement | | Emploi du produit | Objectifs |
|-------------------|---|------------|---|------------------------|
| 30 décembre 2014 | Accréditif | 305 000 \$ | Assigné à l'exploration sur les propriétés O'Brien et Kewagama | Délai 31 décembre 2015 |
| 30 mars 2015 | Exercice de bon de souscription à 0,12 \$ | 112 500 \$ | Assigné à l'exploration et dépenses corporatives | |
| 13 août 2015 | Espèce | 444 400 \$ | Assigné à son plan d'exploration, de mise en valeur du projet O'Brien et aux dépenses corporatives. | |
| 21 septembre 2015 | Espèce | 100 000 \$ | Assigné à son plan d'exploration, de mise en valeur du projet O'Brien et aux dépenses corporatives. | |

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Opérations entre parties liées

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le chef des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

Période de six mois close le

| | 30 septembre 2015 | 30 septembre 2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires incluant les primes et avantages | 22 500 | 40 423 |
| Coût de la sécurité sociale | 1 758 | 1 834 |
| Loyers et frais d'occupation | - | 4 000 |
| Experts-conseils et sous-traitants | 63 750 | 50 312 |
| Rémunération à base d'actions | 41 650 | 41 820 |
| Charge d'intérêts | 855 | - |
| Total | 130 513 | 138 389 |

Ces opérations sont mesurées en fonction de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le chef des opérations financières sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 30 septembre 2015 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef des opérations financières sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de l'exercice clos le 30 septembre 2015. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs d'exploration et de mise en valeur.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que la dépréciation spécifiée (80 012 \$) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB); ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2014.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépense de rémunération à base d'actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties biens informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la société à l'origine de l'entente d'option. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

Dépréciation des actifs

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration. La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et frais de prospection et d'évaluation reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de recouvrabilité, la direction a déterminé le groupe d'actifs comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR.

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgateion, au 18 novembre 2015, des données relatives aux titres en circulation.

Variation du capital-actions

| Description | Nb d'actions en circulation | Valeur \$ |
|---------------------|-----------------------------|-----------|
| Au 18 novembre 2015 | 87 065 196 | 8 706 520 |

Bons de souscriptions émis

Placement privé du 27 mars 2014 : 937 500 (date d'expiration : 27 septembre 2015/ prix de levée : 0,12 \$).

Placement privé du 13 août 2015 : 1 709 230 (date d'expiration : 13 février 2017/ prix de levée : 0,18 \$).

Placement privé du 13 août 2015 : 273 477 (date d'expiration : 13 février 2017/ prix de levée : 0,13 \$).

Options en circulation

Options émises dans le cadre du régime d'options : 2 960 000

Options attribuées à des administrateurs, dirigeants et consultant

| Nombre d'options | Prix de levée | Date d'expiration |
|------------------|---------------|-------------------|
| 500 000 | 0,12 \$ | 21 juin 2016 |
| 400 000 | 0,10 \$ | 17 mai 2017 |
| 300 000 | 0,10 \$ | 4 juillet 2017 |
| 100 000 | 0,10 \$ | 8 janvier 2018 |
| 100 000 | 0,10 \$ | 24 janvier 2018 |
| 375 000 | 0,10 \$ | 12 juin 2018 |
| 460 000 | 0,10 \$ | 6 juin 2019 |
| 200 000 | 0,10 \$ | 26 février 2020 |
| 525 000 | 0,13 \$ | 5 juin 2020 |



Mario Bouchard
Président et chef de la direction

Rouyn-Noranda, Canada
Le 18 novembre 2015



Donald Lacasse, B.Sc.A
Chef des opérations financières
et secrétaire corporatif